

AVRIL 2013

Sommaire

Édito du Maire

Vie quotidienne : bilan 2012

- 4 Retour sur les réalisations 2012
- 5 Espaces verts : zéro phyto
- 6 Le circuit des nichoirs
- 7 Médailles à la Ville de Carentan
- Union des commerçants artisans et industriels du Pays de Carentan
- 9 Bilan financier 2012

A.F.E.R.E (Atelier de Formation d'Entraide et de Réentraînement à l'Emploi)

- 10 L'ESAT devient L'ESAT Les Marais
- 11 Téléthon : remise du chèque

Association d'aide aux victimes de la Manche : permanence

Chômage et RSA

- 12 Gros plan sur Cotentin Étiquettes
- 14 État Civil : 2^e semestre 2012
- 15 Décisions du Conseil municipal
- 17 Le sport à Carentan
 - Mot du Président du CSC Omnisport
- 18 Médaille de la Jeunesse et des Sports à Gilbert SADOT

Trophée des sportifs

Baby-sitting

Journée « Job d'été »

19 Prix du Cornulier 2013 : David THOMAIN à nouveau champion du monde

Kévin LEDOYER, lauréat de la Fondation du jeune apprenti 2012

20 Tribune libre

Véloroute historique « Plages du Débarquement / Mont-Saint-Michel »

21 Cinéma Le Cotentin

Festival des Marais

- 22 Festivités du 69^e anniversaire du Débarquement : programme
- Pour la petite histoire : 1790, il était une fois le district de Carentan
- 24 Programme des manifestations





Où va-t-on en matière d'urbanisme ? Applique-t-on avec trop de zèle les principes de précaution ? Si nos prédécesseurs avaient dû appliquer toutes les lois ou préconisations qui ont fleuri au cours des dernières années, Carentan n'existerait sans doute pas aujourd'hui. En effet, en raison des règles concernant l'écoulement des rivières ou la

protection des zones humides, il n'y aurait sans doute pas de port ni de portes à flots. Nos marais, qui font la beauté et l'originalité de nos paysages, ne seraient pas asséchés et donc insalubres! Bien évidemment, il n'v aurait pas eu d'activités industrielles autour du port de plaisance, pas de beurreries, pas plus que de briqueterie sur les ex-sites Gloria ou Point P. Il n'y aurait pas non plus de zones industrielles à la Madeleine ou à Blactot, et donc pas d'industries et par conséquent pas d'emplois! Non, ce n'est pas de la science-fiction mais la vérité. En effet, aujourd'hui, sauf exception, nous n'avons plus le droit de construire dans les parties basses de notre ville. Beaucoup de projets sont bloqués parce que la plupart de nos terrains sont classés soit en zone humide, soit en zone de submersion marine. Beaucoup accusent les représentants de l'administration

qui refusent les permis d'aménager ou de construire. Ils ne sont pas responsables car ils ne font qu'appliquer les lois votées par nos élus nationaux ou européens et souvent rédigées par les éminences grises des ministères (exemple : Grenelle de l'environnement). Les épisodes dramatiques vécus en Vendée lors de la tempête Xynthia ont donné lieu au vote d'une loi qui s'applique à tous les territoires protégés par des digues. Mais qu'y a-t-il de commun entre les digues du bord de mer qui peuvent être détruites par des vagues de plusieurs mètres et celles qui canalisent la Douve ou la Taute ? Rien, mais le principe de précaution s'applique et condamne tout projet.

Fort heureusement, il est permis d'espérer voir ces situations se débloquer. Un plan de prévention des risques proposé et financé par l'Etat est en cours d'étude sur Carentan et Saint-Hilaire-Petitville. Il permettra d'analyser la situation locale, de déterminer les risques spécifiques à notre territoire et surtout de préconiser des solutions pour permettre à notre collectivité de continuer à se développer.

Faisons preuve d'optimisme et de patience ! Un jour, que nous espérons pas trop lointain, nous pourrons aménager de nouvelles activités autour du port de plaisance pour le plus grand plaisir de nos concitoyens...

Bien à vous. Votre Maire, **Jean-Pierre LHONNEUR**

Vie de la cité Environnement

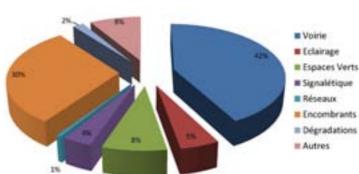
VIE QUOTIDIENNE Bilan 2012

Le service « Vie Quotidienne » mis en place en 2008 permet à chacun d'aviser la Mairie pour améliorer le fonctionnement des services et le cadre de vie au quotidien.

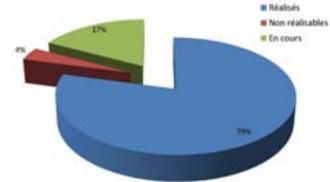
Ci-dessous, la répartition par nature des demandes d'intervention pour l'année 2012. La voirie et les encombrants représentent la majeure partie des demandes. Le suivi des interventions est satisfaisant puisque actuellement 80 % des demandes ont été réalisées.

A qui s'adresser ? Services Techniques : 02.33.42.74.18

RÉPARTITION PAR NATURE DES DEMANDES D'INTERVENTIONS POUR L'ANNÉE 2012



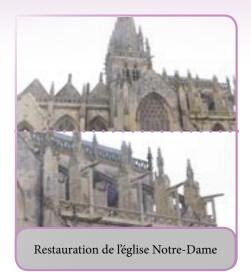
ETAT DES DEMANDES D'INTERVENTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012

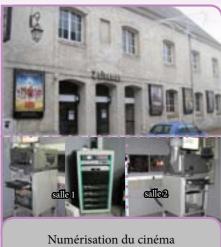


Jacques MICLOT, Responsable du service « Vie Quotidienne »



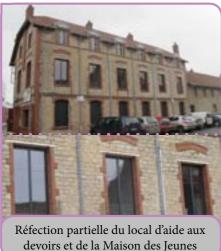
RETOUR SUR LES RÉALISATIONS 2012





















ESPACES VERTS Zéro phyto

Bien que l'hiver soit encore bien présent, le printemps approche, et qui dit «printemps» dit retour avec plaisir au jardin!! Mais attention à nos pratiques, suivons les quelques exemples dispensés par le service Espaces Verts, pour devenir des jardiniers responsables.

La Ville de Carentan est engagée au niveau 1 « Traiter mieux » de la charte d'entretien phytosanitaire des espaces communaux depuis 2009.

La charte de la FREDON

(La Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) compte 3 niveaux qui peuvent se résumer par « traiter mieux » au niveau 1, « traiter moins » au niveau 2 et « ne plus traiter chimiquement » au stade 3.

Pour satisfaire cette charte, des mesures ont été prises. Mais bien avant cet engagement, le service Espaces Verts de la ville testait déjà des techniques alternatives au désherbage chimique.

En effet, depuis quinze ans, les jardiniers de la Ville utilisent une double pompe doseuse pour moins traiter et mieux cibler les traitements, des produits antigerminatifs plutôt que des anti-racinaires, ce qui les conduit à n'utiliser des produits foliaires qu'en rattrapage ponctuellement.

Une gestion différenciée de nos espaces verts !

Depuis six ans, les jardiniers pratiquent aussi le « Zéro Phyto » et la lutte biologique dans les serres communales à partir d'insectes (larves de chrysope surtout) et de purin de fougère contre les pucerons. Ils font aussi appel à des techniques dites « alternatives » en utilisant :

- des bâches et/ou des plantes couvre-sol;
- des sols stabilisés en sable et ciment (sur le port, la voie verte);
- des jachères fleuries;
- des variétés de plantes locales résistantes;,
- des plantes vivaces : 1/5 de la production actuelle contre 0 il y a cinq ou six ans;
- des fauches tardives ou moins nombreuses sur les talus:
- des paillages à partir des résidus d'élagage broyés sur place ou même de broyats de tuiles locales, qui présentent en plus un intérêt patrimonial car fabriquées; utilisées puis recyclées à Carentan même!
- des noues (fossés végétalisés) pour éviter les inondations suite à l'imperméabilisation de surfaces : exemple du parking de la gare;

et en privilégiant des tailles douces pour les arbres (en éclaircissant l'intérieur pour favoriser le passage de la lumière et limiter les maladies). Mais cela nécessite de

la patience car les effets ne sont visibles qu'au bout de cing à six ans.

Le service Espaces Verts de Carentan en quelques chiffres

Ce sont 10 jardiniers, 4 apprentis et un responsable, pour produire en régie, dans les serres communales : 40 000 plantes pour le fleurissement des massifs dès le printemps et 30 000 pour l'hiver.

Ce sont 200 chrysanthèmes en cascade et en pyramide pour la Toussaint, 24 hectares de pelouses à entretenir, 7 km de haies à tailler, 3 000 arbres à élaguer, surveiller, 90 km de voirie à désherber et à entretenir, 200 végétaux pour les décors, en intérieur ou en extérieur, utilisés lors des manifestations diverses sur Carentan ou aux alentours, des équipements de sports à entretenir : 1 stade, 3 terrains de foot, 1 terrain synthétique, 1 skate parc, des terrains de tennis en extérieur, un parcours de cross extérieur, et un cimetière de plus d'un hectare... de quoi s'occuper donc!!!

Des mauvaises herbes ? Où ca ?

Dans notre pays, ces dernières décennies, béton et asphalte ont contribué à fortement minéraliser l'espace public et à imposer une vision clinique « aseptisée » de la propreté urbaine... Et chaque année, avec force, agents, engins et produits chimiques se lançaient dans une incessante et vaine « purification phytocide ». Le végétal n'avait qu'à bien se tenir!

Et pourtant, pâquerettes, pissenlits ou autres plantains sur une pelouse constituent-ils des mauvaises herbes ? Une touffe de trèfle sur un trottoir, une atteinte à l'hygiène publique? Des orties sur le bord du chemin, une agression visuelle et un risque pour les promeneurs ? Nos voisins suisses et allemands, pourtant très soucieux de propreté, intègrent dans leurs villes cette « flore spontanée » et considèrent nos rues et places davantage salies par les crottes de chiens, papiers et chewing-gums.

Changeons notre regard et nos pratiques changeront!



L'eau, fragile et nécessaire à la vie, se doit d'être protégée !

Notre commune de marais arrière littoraux, productrice d'eau potable alimentant notre population, étant intimement liée à l'eau, nos jardiniers se doivent de prêter une attention particulière à l'usage de l'eau. Les arrosages ne sont ainsi pratiqués qu'en début de saison, sous la plante et en goutte à goutte, programmés la nuit. Les arrosages sont également réduits au strict besoin. Un récupérateur d'eau de pluie a été prévu à cet usage au niveau du centre aquatique. L'eau du port, quant à elle, est utilisée pour l'entretien des quais. Mais cet usage ne peut justement pas être généralisé à l'ensemble de la Ville du fait de la salinité variable en fonction des marées et qui pourrait « polluer » les exutoires des eaux pluviales.

- N'oubliez pas que l'utilisation de produits phytosanitaires n'est pas anodine, respectez les indications écrites sur les emballages et ne surdosez pas.
- Ne laissez pas vos enfants jouer sur la zone venant d'être traitée, ni vos animaux domestiques.
- Ne traitez pas s'il pleut, s'il vente ou s'il fait trop chaud,
- Videz le fond du pulvérisateur en le diluant et en le pulvérisant sur la partie venant d'être traitée.
- Ne videz pas à l'égout, ni dans le fossé, ni dans le caniveau vos restes de produits.
- Ramenez vos emballages à la déchetterie.

Pensez surtout à d'autres méthodes et acceptez quelques mauvaises herbes!

N'hésitez pas à prendre conseil auprès de nos jardiniers aux heures d'ouvertures des serres : 02.33.71.99.31



Devenir des jardiniers responsables

Aller dans le sens de pratiques plus respectueuses de l'environnement pour une meilleure qualité des eaux superficielles et souterraines, c'est un des engagements du service Espaces Verts de la Ville, signataire de la charte. La commune peut aller plus loin et jouer un rôle d'exemple. Elle souhaite inciter chacun dans son jardin à prendre soin de notre environnement par quelques gestes simples.

Nous vous proposons d'adopter 4 principes du jardinage raisonné :

- Faire connaissance avec l'environnement de son jardin;
- Adapter ses pratiques de jardinage aux caractéristiques de son jardin;
- Prévenir plutôt que guérir, en mettant en place des mesures préventives;
- Accepter de redonner des droits à la nature, favoriser la biodiversité (nichoirs, hôtel à insectes, rucher...).

Yannick LÜTHI-MAIRE, Responsable du service des Eaux et Environnement & Jean-Louis FOSSEY, Responsable du service Espaces Verts

LE CIRCUIT DES NICHOIRS



L'oiseau est un élément essentiel au bon équilibre de la nature et de l'être humain en ville.

De par son alimentation journalière, il contrôle les populations de ravageurs (chenilles, pucerons...). Il

apporte donc une aide précieuse aux jardiniers.

Il participe également par sa présence et son chant au « bien-être en ville ».

Cependant, certains oiseaux doivent faire face à une « crise du logement » liée à l'absence de cavités naturelles (arbres creux, cavités de bâtiments...). Il s'agit notamment de la mésange bleue et charbonnière, du moineau domestique, ...

En collaboration avec le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et les services Espaces Verts de la Ville, l'Office de Tourisme des Marais de Carentan va mettre en place un circuit des nichoirs en centre-ville. Un questionnaire ludique à destination des enfants sera proposé à l'Office de Tourisme. Les gagnants se verront remettre un petit cadeau au retour.

Maryline LEMOUTON, Directrice de L'Office de Tourisme



MÉDAILLES À LA VILLE DE CARENTAN Un élu et six agents décorés

Le mercredi 19 septembre 2012, M. le Maire, entouré de nombreux élus, avait le plaisir de remettre la médaille d'honneur régionale départementale et communale à six agents communaux et à un élu, M. SUAREZ.

Ont été décorés :

MÉDAILLE D'OR, 35 ANS DE SERVICE

- M. Christian SUAREZ: il a été élu Conseiller municipal le 24 mars 1977, puis Adjoint en mars 1989. Responsable du Comité consultatif des sports depuis sa nomination d'Adjoint au Maire, il a contribué à la mise en œuvre de la restructuration et de la réalisation de nombreux équipements sportifs en particulier au gymnase Jean TRUFFAUT et au stade (notamment la réalisation du terrain synthétique);
- Mme Nelly COURBARON : elle intègre les services municipaux le 23 mai 1977 au secrétariat général, service où elle officie toujours. Elle s'occupe plus particulièrement de la préparation et du suivi des réunions du Conseil municipal, mais aussi du courrier, des convocations et comptes-rendus des diverses commissions. Depuis 2011, elle s'est vue confier la gestion de l'agenda du Maire, l'accueil des nouveaux arrivants, l'organisation des réunions de quartier et la gestion administrative des logements communaux.

MÉDAILLE D'ARGENT, 20 ANS DE SERVICE

- M^{me} Francine CINGAL: elle intègre les services de la Ville le 1^{er} juin 1992 en qualité de contractuelle au self du lycée, puis elle est nommée en octobre 1992 au poste de concierge de la Mairie dont elle assure également une partie de l'entretien;
- M^{me} Isabelle LEFEVRE : elle intègre les services de la Ville le 1^{er} avril 1992. Elle exerce ses fonctions au self du lycée et assure l'entretien de divers sites.
- M^{me} Françoise LEONARD : elle intègre les services de la Ville le 5 février 1992 et exerce ses fonctions à la cuisine centrale puis au self du lycée;
- M^{me} Magalie MENIELLE : elle intègre les services de la Ville le 1^{er} septembre 1991 et exerce ses fonctions à la cuisine centrale;
- M. Gilbert VASSELIN : il intègre les services de la Ville le 1^{er} décembre 1991 et exerce ses fonctions au service « Maçonnerie ».

Jean-Claude BLAISON, Secrétaire général de Mairie



UNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET INDUSTRIELS DU PAYS CARENTANAIS

OBJECTIF DE L'ASSOCIATION

Animer le cœur de la ville mais aussi faire connaître le tissu local.

ADHÉRENTS

Une centaine d'adhérents, surtout commerçants, mais aussi artisans et industriels.

Comme la nomination l'indique, l'union dépasse les frontières de la Commune, certains membres sont de Saint-Hilaire-Petitville.

ANIMATIONS

- La fête des Mères : une rose est offerte aux mamans dans les commerces participants;
- Les festivités du 6 juin : en lien avec les associations Liberty Group et les Amis de la 101^e Airborne, les commerçants habilleront leurs vitrines aux couleurs de la Libération. De la musique d'époque sera diffusée dans les rues du centre-ville;
- Le déballage de juillet : le samedi de la 2^e semaine des soldes, les commerçants déballent les bonnes affaires sur le trottoir;
- La braderie d'août : le 1^{er} dimanche d'août, la braderie d'été est un grand succès;
- Le show mode : organisé en octobre, à la salle du Haut-Dick;
- Les animations de Noël : animations de rues, quinzaine commerciale, arrivée du Père Noël ...
- Des opérations plus ponctuelles sont organisées comme cela fut le cas pour la distribution des disques de circulation.

DES MOYENS FINANCIERS LIMITÉS

L'union finance toutes ces actions avec des fonds limités : une aide de la Ville, les bénéfices du loto et de la braderie d'août et bien entendu la contribution de ses adhérents.



La braderie aura lieu le dimanche 4 août



QUESTIONS À
LAURENT DESVAGES,
PRÉSIDENT DE
L'UCAIPC

Une union de commerçants, d'artisans et d'industriels, c'est un investissement de toute nature?

Notre association est limitée en moyens financiers mais nous bénévoles, nous nous trouvons

aussi face au manque de temps, nous ne pouvons pas organiser plus de rendez-vous qu'il n'y en a déjà. Peut-être que si un comité des fêtes se créait, nous pourrions envisager de voir plus large... Le show mode, c'est un budget de 10 000 à 12 000 € et beaucoup de travail. J'en profite pour faire un clin d'œil aux chevilles ouvrières que sont Béa (salon de coiffure Au-delà des apparences), Micheline (boutique Evelyne) et Brigitte (boutique Grand Large). Nous voulons mettre le paquet pour ce spectacle que l'on nous envie et que l'on nous copie. Les fêtes de fin d'année représentent également un gros budget et beaucoup d'investissement.

Les membres sont aussi animés par l'esprit de solidarité puisque, par exemple, certains ne bénéficient pas des retombées des actions en centre-ville mais participent, comme Jean-Philippe LEWANDOSKI, Directeur de Gel Manche, ou bien Richard DUBOSCQ, de la sociéte de plomberie du même nom.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Un dialogue s'est instauré avec la Commune mais aussi avec l'Office de Tourisme, nous allons pouvoir travailler en collaboration. Je souhaite que ce partenariat porte ses fruits pour la mise en valeur de Carentan et ses alentours.

Deux exclusivités pour 2013 ?

Le gros lot de la quinzaine sera peut-être une voiture et il se peut que quelques mannequins portent des lunettes lors du show mode... (Ndlr : Laurent DESVAGES est le gérant de SEVIN Opticiens).

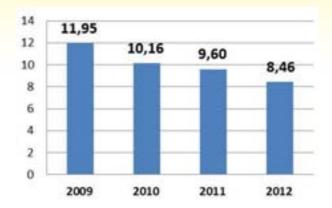
> Propos recueillis par Audrey HASLEY

UN AUTOCOLLANT POUR LES COMMERCANTS

L'Office de Tourisme propose aux commerçants adhérents un autocollant sur lequel figurera la mention « Membre adhérent à l'Office de Tourisme » et un QR code, renvoyant à une page du nouveau site internet, dédiée au commerce avec une liste des commerçants participants. Un dépliant sera également imprimé et diffusé à l'Office de Tourisme.

Pour tout renseignement, contactez l'Office de Tourisme au 02.33.71.23.50

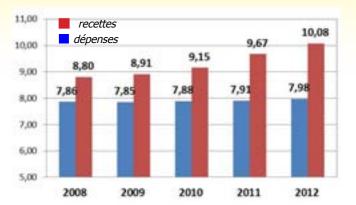
BILAN FINANCIER 2012



Etat de la dette de la Ville à la fin de chaque année (en millions d'euros)

Les dépenses de la ville de Carentan ont été quasiment stables au cours des cinq dernières années. Elles n'ont augmenté que de 0,31 % par an. Cela a été rendu possible par les décisions de vos élus de maîtriser les coûts dans tous les domaines, mais également grâce au personnel de la ville qui a accepté de ne pas remplacer systématiquement les agents lors des départs. Seuls les postes-clés ont été remplacés. Dans les autres cas, les missions des agents partants ont été confiées à leurs collègues avec une revalorisation de leur rémunération.

Les recettes sont par contre à la hausse et ont augmenté de 2,91 % par an depuis cinq ans. C'est la conséquence de plusieurs facteurs : la révision des bases d'imposition décidée par la loi de finances de chaque année, les recettes fiscales en provenance des entreprises, un maintien des dotations de l'État ou du Département, et également une hausse des diverses



Comparaison des recettes et des dépenses annuelles de la Ville (en millions d'euros)

recettes locales telles que les services proposés par la Ville ou la location effective des logements communaux.

Cette situation conduit à un différentiel de plus de deux millions d'euros en 2012 entre les recettes et les dépenses à la fin 2012 contre un peu moins d'un million en 2008. Cela va permettre de continuer à investir dans notre cité en 2013 en limitant le recours à l'emprunt et en donnant du travail à nos entreprises locales, le bâtiment ayant quelques difficultés en cette période. Nous le ferons dans différents domaines : voirie, sports, bibliothèque, aménagement des abords de l'église et du square Mc AULIFFE en liaison avec le projet du pôle de santé et du foyer-résidence de personnes âgées. Au cours de la même période l'endettement de la Ville a diminué de manière régulière comme le montre le graphique ci-dessus.

Jean-Pierre LHONNEUR, Maire

AFERE

Solidarité

Atelier de Formation d'Entraide et de Réentraînement à l'Emploi

En partenariat avec le Secours catholique.

- Identifier et solutionner les freins de retour à l'emploi;
- Favoriser le retour à l'emploi durable en formant les personnes;
- Redonner une dynamique et une méthodologie en matière de recherche d'emploi.

MOYENS

Chantier d'insertion ayant pour activité et base de travail la collecte et le travail autour du vêtement : tri, lavage, couture, séchage, repassage et mise à la vente dans six points de distribution.

Les conteneurs « textile » à Carentan :

- Au 2 Le Haut Dick
 - Quai à Bourre
- Rue Henri-Dunant
- Allée des Jardins
- Rue des Fontaines
- Collège Gambetta

AFERE

Tél. 02.33.07.41.63

- Boulevard du Cotentin Rue des Ormes Route d'Isigny, devant l'AFERE à Saint-Hilaire-
- Route d'Isigny, devant l'AFERE à Saint-Hilaire Petitville.



A. MEUNIER, Adjoint; L. BOUQUET, Responsable du Secours catholique; S. LERICHE, Directrice de l'AFERE.



L'ESAT DEVIENT L'ESAT LES MARAIS

L'ESAT de Carentan a inauguré sa nouvelle enseigne le 20 février dernier et devient l'ESAT Les Marais. Cette inauguration fut l'occasion pour l'ESAT d'ouvrir ses portes à un public le plus large possible. L'objectif de cette manifestation était de communiquer sur les missions de l'ESAT et sur sa place dans la cité. Il s'agit également de rappeler le rôle de l'association ainsi que l'ensemble des services proposés, et plus particulièrement sur le secteur du service et de l'aide par le travail.

L'ASSOCIATION

Créée en 1958, l'A.P.E.I. Centre-Manche (Association familiale pour l'éducation et l'insertion des personnes déficientes) est une association familiale militante constituée de parents d'enfants handicapés, d'amis et de partenaires, qui trouve son fondement dans les valeurs partagées avec l'UNAPEI. Elle regroupe actuellement 19 établissements et services dont 3 ESAT, 3 IME,

1 SESSAD, 2 Centres d'habitat, 2 FOA, 1 MAS, 2 Entreprises adaptées. Ceux-ci représentent un effectif permanent de 440 salariés.

LES MISSIONS

- L'APEI Centre-Manche poursuit aujourd'hui plusieurs missions :
- La défense des personnes handicapées mentales et la promotion de leur image;
- La représentation des personnes handicapées mentales et de leurs familles auprès des pouvoirs publics;
- Le soutien des familles et le partage de leurs préoccupations quotidiennes.



Une autorisation a été délivrée par l'ARS, Agence régionale de santé, pour l'accueil de 75 usagers. Ses missions consistent à :

- Fournir une activité professionnelle, rémunérée, adaptée aux aptitudes de chacun
- Accompagner chaque usager vers son projet de vie ;
- Mettre en œuvre, en fonction de ses moyens, les actions permettant la réalisation du projet personnalisé au travers de la formation et d'actions de soutien;
- Promouvoir l'intégration et le développement de l'autonomie des personnes accueillies.

Aurélien LEMOINE,

Directeur adjoint de l'APEI, responsable du site de Carentan http://esat50.fr/carentan/



De nombreux travailleurs et parents, ainsi que le personnel de l'ESAT, sont venus pour les portes ouvertes. Avant la visite des locaux, Raymonde HÉLAINE (Présidente de l'APEI), Gilles PAUGAM (Directeur pôle ESAT) et Aurélien LEMOINE (Directeur adjoint, responsable du site de Carentan) ont présenté le rôle et les actions de l'établissement.

TÉLÉTHON Remise du chèque



Au nom de la Ville de Carentan, Jean-Pierre LHONNEUR a remis le chèque de 6 760,04 \in à Eliane GRAVEY, coordinatrice Téléthon de la Manche.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles des associations et partenaires pour le succès de cette manifestation.

Une mobilisation encore plus forte est déjà annoncée pour les 6 et 7 décembre 2013.

Pour plus d'infos, contacter Mickaël MONTIGNY, coordinateur Téléthon Ville de Carentan au 06.75.30.10.92.

Jacques MICLOT,

Conseiller municipal, coordinateur Téléthon

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES DE LA MANCHE (ACJM) Permanence en gendarmerie

Depuis le 6 février 2013, l'Association d'aide aux victimes de la Manche (ACJM) assure une permanence dans les locaux de la brigade de gendarmerie de Carentan les premiers et troisièmes mercredis du mois de 14h à 17h (sur rendez-vous au 02.33.19.05.80).

Cette permanence gratuite et confidentielle a pour objectif d'apporter en temps réel un soutien aux personnes victimes se présentant ou s'étant présentées à la gendarmerie.

Basée sur l'accueil, l'écoute approfondie de la personne et une orientation rapide vers des intervenants spécialisés, cette permanence s'adresse aux victimes d'infractions pénales (qu'elles aient ou non porté plainte), mais également aux personnes en difficulté en favorisant le relais entre la gendarmerie, les services judiciaires et sociaux. Après l'évaluation de la nature de la demande, l'intervenant oriente les personnes vers les partenaires sociaux (HLM, services sociaux, centre d'hébergement, etc.) ou des partenaires appropriés à la situation (gendarmerie, avocat, juridictions, CMP...).

Dans le cadre de cette permanence, l'ACJM a la possibilité également de dispenser des bons de consultation gratuite sous condition de ressources. Ces bons permettent aux justiciables de rencontrer gratuitement un professionnel du droit et d'obtenir toute information nécessaire à la défense de leurs droits.

EVOLUTION DE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES ABC

Par tranche d'âge

déc-11

128

294

102

524

déc-11

251

273

524

PAR SEXE

A-M. LELAIDIER

Assistante de direction à l'ACJM acjm.siege@wanadoo.fr

déc-12

115

309

109

533

déc-12

270

263

533

CHÔMAGE et RSA Données fournies par Pôle Emploi à la fin de chaque année

moins de 25 ans

Plus de 50 ans

24 - 49 ans

Total

Homme

Femme

Total

Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)

	Carentan	Canton de Carentan
décembre 2010	289	468
décembre 2011	301	482
décembre 2012	340	540

COMPARAISON DU % DE DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIE A

	déc-10	déc-11	déc-12
Cherbourg / Valognes	9,50%	9,40%	9,9%
Coutances	8,30%	8,30%	8,9%
Saint Lô/ Carentan	7,10%	6,90%	7,6%
Granville	8,70%	8,80%	8,7%
Avranches	6,30%	6,30%	6,7%

- catégorie A : demandeurs d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte de 78 heures ou moins au cours du mois ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue de plus de 78 heures au cours du mois.

RSA

Au 31 décembre 2012, le nombre d'allocataires du RSA s'élevait à 220 (255 au 31/12/2011).



-10,2%

5,1%

6,9%

1,7%

Evolution

7,6%

-3,7%

1,7%

Aujourd'hui, GROS PLAN SUR ...

Cotentin Étiquettes



L'entreprise

L'imprimerie du Cotentin a été créée à la fin du XIXe siècle dans des locaux se trouvant alors en centre-ville, rue Holgate, elle faisait travailler quatre employés pour de l'imprimerie traditionnelle, c'est-à-dire la réalisation de carnets, d'affiches, de prospectus...

Le 1^{er} janvier 1980, Fernand LERACHINEL rachète l'imprimerie à M. PINEL ; c'est aussi à cette date que Philippe BOUVAINE entre dans l'entreprise en tant que gérant. Après une année devant la gare, c'est en 1982 qu'a lieu l'installation sur la zone de Blactot.

A la fin des années 80, avec le développement des nouvelles technologies, notamment de l'informatique, l'activité imprimerie traditionnelle décline. Après de lourds investissements, l'imprimerie se lance dans l'étiquette adhésive. D'abord avec une petite machine, la production d'étiquettes représente alors 5 % de l'activité de l'entreprise, puis 50 % et aujourd'hui 95 % du chiffre d'affaires. Sans ce virage, l'entreprise n'existerait plus.

L'impression traditionnelle est cependant conservée, elle permet le maintien d'un emploi sur la presse offset. C'est avec cette machine que sont réalisées par exemple les cartes de vœux de la Ville et de la Communauté de Communes de Carentan.

Le couple BOUVAINE devient propriétaire de l'entreprise en octobre 2007 lorsque Fernand LERACHINEL décide de vendre l'unité de Carentan. A cette date, l'imprimerie du Cotentin devient Cotentin Etiquettes, nom qui s'adapte mieux à l'activité et qui se référence plus facilement sur Internet par exemple.

Effectif

9 employés

L'activité principale

Fourniture d'étiquettes adhésives livrées en bobines aux clients qui disposent des machines pour leur pose automatique sur leurs produits.

Les matières premières

- De l'adhésif fourni par l'antenne UPM¹ de Nancy.
 Cotentin Etiquettes transforme chaque année 1 400 000 m² d'adhésif.
 - Des encres UV (qui sèchent immédiatement au contact des UV) fournies par le groupe FLINT² en pots de 5 kg.

Les clients

Principalement des entreprises du secteur agroalimentaire. Une clientèle relativement régionale. Grâce à son référencement dans les revues spécialisées, Cotentin Etiquettes travaille également avec des soustraitants et des publicistes de toute la France.



Les étiquettes sont conditionnées et envoyées aux clients en bobines.



La machine rotative flexo 8 couleurs arrivée en 2007.

12

Rencontre avec Philippe BOUVAINE,

Directeur

AH: Quel a été votre parcours avant de rejoindre l'imprimerie du Cotentin?

PB : Pour ce qui est de mes études, j'ai fait l'école Estienne à Paris³, à l'époque la seule école supérieure des arts graphiques. Avant de revenir à Carentan, je travaillais aux éditions Atlas, au 43e étage de la tour Montparnasse.

AH : Aujourd'hui, quelles sont les difficultés que votre imprimerie doit surmonter ?

PB: La concurrence : les grosses structures cassent les prix, réduisent leurs marges pour remplir leur carnet de commandes. Nous avons des concurrents dans le Calvados, mais surtout en Bretagne.

AH : En 2008, vous avez reçu un prix européen récompensant la qualité de vos produits. Qu'est-ce qui fait la force de votre entreprise ?

PB: Sûrement la polyvalence de l'équipe. Mais la souplesse du planning est très importante et appréciée par la clientèle, parfois il change d'heure en heure.

A cette flexibilité s'ajoute effectivement la qualité des produits fabriqués avec des machines haut de gamme. Fin 2013, nous allons renouveler le parc par l'acquisition d'un outil complémentaire avec la machine rotative flexo 8 couleurs, arrivée en 2007. Il s'agit d'un investissement lourd puisque le coût moyen d'un tel engin est de l'ordre de 600 000 €.

AH : Quels sont les objectifs que vous vous fixez à moyen terme ?

PB: Conquérir de nouveaux clients. Pour cela, depuis trois ans, nous faisons appel à un consultant extérieur qui fait de la prospection. Nous allons à la rencontre des professionnels comme au salon CFIA (Carrefour des Fournisseurs de l'Industrie Agroalimentaire), qui se tient à Rennes tous les deux ans.

AH : Quelle est la démarche environnementale de Cotentin Étiquettes ?

PB: La démarche Imprim'Vert⁴ est en cours. Nous disposons de bacs de récupération séparés et chaque déchet est repris par une entreprise spécialisée. Pour la récupération des chutes d'adhésif, une société allemande a pris les contacts pour la mise en place d'une filière.

Grâce au système CTP (Computer to Plate)⁵, nous n'utilisons plus de chimie, nous recevons le fichier au format informatique ; la gravure s'opère par laser puis les clichés sont gravés dans de l'eau.

AH : Peut-on dire qu'il règne un esprit familial dans cette entreprise de moins de 10 salariés ?

PB: Les salariés sont au cœur de nos préoccupations. Certains salariés sont dans l'entreprise depuis plus de vingt ans. Francis a commencé avec M. PINEL sur les machines typographiques, aujourd'hui il fait de la PAO (Publication

Assistée par Ordinateur).

- 1. http://www.upmraflatac.com
- 2. http://www.flintgrp.com
- 3. www.ecole-estienne.fr
- 4. http://www.imprimvert.fr
- 5. Système permettant de créer directement les plaques destinées aux presses à partir d'un fichier envoyé d'un poste de travail. Source : http://www.amigraf.com



129, Cherrin de Blactot - BF 223 - 50500 CARENTAN Tel. 92 33 42 35 25 - Fax 02 33 42 33 95 www.cotentin-etiquettes.com

> AH : Audrey HASLEY PB : Philippe BOUVAINE





ETAT CIVIL -2^e semestre 2012

Naissances

Le 04.07.12 Esteban CLOUET Le 30.07.12 Isaïe WEISS Le 11.08.12 Élona PAILLIER Le 22.08.12 Nephaella MARIE BANSE Le 24.08.12 Lexie MAYER Le 02.09.12 Lyla DECOCQ LANA Le 12.09.12 Maël GONDOUIN Le 25.09.12 Farel CLODY Le 29.09.12 Blanche LEBAS Le 03.10.12 Cassandre PETIT Le 30.12.12 Evan MARY Le 13.10.12 Jeanne BARBEY

Le 18.10.12 Thäyron VALOGNES Le 24.10.12 Jihane MAKHTOUT Le 24.10.12 Sélene JEANNE Le 27.10.12 Sibylle MONDIN Le 12.11.12 Tyron MAUBERT Le 08.12.12 Raphaël MAERTENS Le 09.12.12 Ewan GIROT POIRIER Le 18.12.12 Amaëlle MARIE SABINE Le 19.12.12 Maël LEVILLAIN

Mariages

Le 07.07.12 Stéphane CHITEL, infirmier, et Cécile MAZOYER, étudiante en médecine Le 04.08.12 Jean-Lou DELAUNEY, chauffeur routier, et Sonia HAMDANI, barmaid Le 04.08.12 Nicolas DELAPIERRE, directeur de société, et Amélie NICOLLE, vendeuse Le 11.08.12 William ANDRE, sans profession, et Sandra LE CHARTIER, sans profession Le 25.08.12 Nicolas QUIÉDEVILLE, artisan maçon, et Claire DEMÉAUTIS, avocat Le 08.09.12 Patrick MACHETEL, peseur minéraux, et Johanna MOUILLARD, mère au foyer Le 15.09.12 Tanquy MAUBERT, demandeur d'emploi, et Sophie EGRET, sans profession Le 06.10.12 Frédéric BLET, cadre commercial, et Mélanie VAULTIER, responsable de personnel Le 22.12.12 Léon ROBIOLLE, sans profession, et Louise TCHANGNIA, auxiliaire de vie

Décès

Le 04.07.12 Louis FAUVEL Le 09.07.12 Jean-Claude CHATELAIN Le 09.07.12 Fernand MONTAIGNE Le 12.07.12 Henri FRÉRET Le 21.07.12 Marcelle LASADE épouse ROPTIN Le 23.07.12 Jeanne COSSERON épouse LEPAUMIER Le 26.07.12 Denise LECOO Le 30.07.12 Denise GATEBLED veuve BELLIARD Le 01.08.12 Michel CANUET Le 03.08.12 Roland LELONG Le 08.08.12 Geneviève LERECULEY veuve de **PIERREPONT** Le 08.08.12 Claude PINARD Le 10.08.12 Marie-Françoise ETASSE veuve LEDOS Le 13.08.12 Didier GÜNZEL Le 13.08.12 Bernard LARUE Le 13.08.12 Isabelle LE DANTEC Le 17.08.12 Louis LELAVECHEF Le 18.08.12 Louise COUSIN épouse PHILIPPE Le 23.08.12 Georges LEGUILLOIS Le 27.08.12 Antonina UBYCHA veuve LAJOYE

Le 28.08.12 Gisèle RICHER

Le 14.09.12 Sophie VALENTINI

Le 15.09.12 Georges LECOURTOIS Le 19.09.12 Didier GUILLON Le 24.09.12 Raymonde FAUDEMER veuve QUAINTAINNE Le 25.09.12 Marie-Thérèse AVOINE veuve FOURNIER Le 26.09.12 René POISSON Le 15.10.12 Christiane BELAMY veuve LAUNEY Le 22.10.12 Marcelle DUJARDIN veuve LESAULNIER Le 26.10.12 Paulette FAVRIE veuve PICOT Le 21.10.12 Jean CAMBON Le 31.10.12 Charles LAIZÉ Le 31.10.12 René LE LOUP Le 03.11.12 Marie-Jeanne RIGAULT veuve NICOLLE Le 06.11.12 Jeanne CAMPION épouse HASLEY Le 15.11.12 Lucien ALTMEYER Le 17.11.12 Marguerite LERECULEY veuve FOSSEY Le 21.11.12 Marie CAUCHARD veuve LAMBARD Le 26.11.12 Yvonne HOUYVET veuve LERECULEY Le 27.11.12 Yvette AMÉDRO veuve TARDIVEAU Le 02.12.12 Henri PIENS Le 17.12.12 Nicolas SAINT-LO Le 26.12.12 Jean-Marie BAUDRY Le 30.12.12 Albertine LECOUR veuve COLIN

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Cette rubrique résume les principales décisions du Conseil municipal, chacun n'ayant pas forcément accès à la presse quotidienne, ce condensé sera désormais communiqué régulièrement dans le bulletin municipal.

Réunion du 13 septembre 2012

Acquisition de terrains quartier des Fontaines

Le premier d'une superficie de 1 ha 46 a 16 ca au prix de 65 772 €, le second d'une contenance de 2 ha 19 a 05 ca au prix de 98 572,50 € soit 4,50 € le m² pour ces deux parcelles. La ville acquiert ces réserves foncières pour de futurs lotissements. Il est à noter que les frais de lotissement (réseaux, voirie, assainissement, aménagement paysager...) sont aujourd'hui de l'ordre de 55 à 65 € le m². Il est dès lors difficile de pouvoir mettre des terrains en vente à des prix inférieurs à 50 € le m². La Ville souhaitant attirer de nouveaux habitants est cependant prête à bonifier le prix des terrains qu'elle va mettre en vente pour de nouveaux accédants à la propriété.

Convention club de natation

Le CSC natation étant une association carentanaise, le Conseil municipal donne son accord pour une convention avec le Syndicat mixte du Centre aquatique afin que le club puisse utiliser la piscine à raison de treize heures par semaine au tarif horaire de 160 € acquittés par la Ville.

Traitement des effluents de la laiterie de

Le Maire informe le Conseil municipal des résultats des essais effectués depuis début janvier concernant le traitement, à la station d'épuration de Carentan, des effluents de la laiterie des Maîtres Laitiers de Tribehou. Ces effluents ont peu impacté le bon fonctionnement de la station qui pourra sans difficulté faire face à l'arrivée prochaine de l'usine.

«Vie auotidienne»

La possibilité pour les Carentanais de signaler les petits travaux pouvant être rapidement traités dans leur quartier par le service « Vie quotidienne » donne de bons résultats avec 90 % des demandes satisfaites. La qualité du service peut être encore améliorée par un retour d'information vis à vis du demandeur.

Plan local d'urbanisme de Saint-Hilaire-Petitville

Le Conseil municipal étant appelé à émettre un avis sur la proposition de PLU de Saint-Hilaire-Petitville, il prend notamment acte de la possibilité de construire des logements le long du canal de jonction sur un emplacement de 4,4 ha réservé à la Communauté de Communes.

Réunion du 13 décembre 2012

Tarifs municipaux 2013

Le Conseil municipal approuve la proposition des tarifs municipaux 2013 actualisés globalement de 2 %.

Tarifs eau et assainissement 2013

Sur proposition du Conseil d'exploitation de l'Eau et de l'Assainissement, les tarifs 2013 s'établissent ainsi :

	EAU	
Ouverture / fermeture		30,00 €
Abonnement		20,00€
1 ^{ère} tranche	(0 à 6 000 m ³)	0,5935 le m ³
2 ^{ème} tranche	(+ de 6 000 m³)	0,5045 le m ³

ASSAINISSEMENT				
Abonnement		14,00€		
1 ^{ère} tranche	(0 à 6 000 m ³)	1,65€		
2 ^{ème} tranche	(de 6 001 à 12 000 m³)	1,2375 €		
3 ^{ème} tranche	(de 12 001 m³ à 24 000 m³)	1,1515€		
4 ^{ème} tranche	(+ 24 000 m ³)	0,9900€		

Aménagement d'un rond-point route d'Auvers

Le Département avant décidé l'aménagement d'un giratoire à l'intersection de la route d'Auvers et de la route Américaine, la Commune doit céder pour cette réalisation un délaissé de terrain de faible emprise à incorporer dans le domaine routier.

Convention de projet urbain partenarial

Il s'agit pour un particulier de diviser sa parcelle située à l'angle de la route des Six-Chemins et du chemin rural du « Bras Pendu » et de la rendre ainsi constructible. Les travaux de viabilité et de réseaux, estimés à 24 085 €, et qui pourront à l'avenir être utilisés pour un secteur pouvant être urbanisé à proximité, le coût étant supporté à raison d'un tiers par la Ville, les deux tiers de la dépense HT demeurant à la charge du demandeur.





Conseil municipal Sport-Jeunesse

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

Engagement de procédure d'abandon d'immeuble

Il s'agit d'un immeuble situé au n°8, rue MOSSELMAN, dont les travaux sont interrompus depuis plusieurs années, et qui menace ruine. L'état d'abandon pourra être effectif après un délai de six mois si aucune action de travaux n'est engagée par le propriétaire. Suivra une procédure d'expropriation par la Ville qui pourra engager alors une opération d'intérêt général.

Dissolution du Syndicat d'incendie et de secours

Au 31 décembre 2013, le Syndicat d'Incendie et de Secours de Carentan sera dissous par décision préfectorale. Les compétences dudit Syndicat entreront alors dans le cadre de celles de la Communauté de Communes.

Périmètre de la nouvelle Communauté de Communes

Le Conseil municipal approuve majoritairement ce nouveau périmètre regroupant les communes des Communautés de Communes de Carentan et Sainte-Mère-Eglise auquel s'ajoutent les communes de Montmartin-en-Graignes, Tribehou, Vindefontaine, Houtteville et Cretteville.

Recensement du 17 janvier au 16 février 2013

En vue du recensement de la population par l'INSEE, la Ville a recruté 15 agents recenseurs nommés par arrêté municipal. Une dotation de 13 560 € est versée par l'Etat à la Commune qui assure par ailleurs la rémunération des agents recrutés. Louis REGNAULT, 1er Adjoint chargé de l'état-civil, est en charge de la coordination du recensement.

Consultations et dévolution de marchés

Démolition de la maison située rue de l'Abreuvoir en vue du futur foyer-résidence pour les seniors : lot n°1 désamiantage : entreprise DEMCOH/ 23 687 € - lot 2 Démolition : Entreprise OUEST TERRASSEMENT/ 17 750 €

Réunion du 12 février 2013

Subventions 2013

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les subventions 2013 aux associations. A noter qu'une contribution de 4 000 € est accordée à la Mission locale.

Garantie d'emprunt à l'OGEC

Le Conseil municipal se porte caution pour la garantie d'un emprunt de 700 000 € souscrit par l'Organisme de gestion de l'école Notre-Dame en vue de la construction de deux salles de technologie, d'une salle des professeurs et d'un vestiaire dans l'enceinte du collège de la rue Sébline.

Construction de 15 logements HLM au Gibet

Le Conseil municipal donne son accord pour la réalisation des travaux de viabilité de 15 logements individuels HLM à construire par Manche Habitat rue du Gibet en lieu et place des anciennes barres de la Guinguette. Coût estimé à 287 000 €.

Réfection de la toiture du gymnase Jean TRUFFAUT

La toiture du gymnase Jean TRUFFAUT doit être refaite pour une estimation de travaux de 60 000 €. Le Conseil municipal approuve cette réalisation pour laquelle 30 % de subventions de l'Etat sont espérés.

Travaux de réhabilitation et d'extension de la bibliothèque municipale

La bibliothèque nécessite un réaménagement total. Les travaux sont estimés à 300 000 € pour une surface qui devrait être portée de 170 à 390 m². Le Conseil municipal vote une somme de 28 345 € pour une étude d'architecte, l'offre de M. BOUTELOUP ayant été retenue.

Extension de la salle de tennis de table

Compte tenu de faiblesses dans la charpente de la salle de tennis de table de la rue Henri-DUNANT, le Conseil municipal décide la réalisation d'une nouvelle salle en lieu et place de l'ancienne. Il est à noter que le club de tennis de table est pour le moment replié au gymnase du Haut-Dick.

Modification du règlement du service de l'eau

En raison du passage de deux campagnes de relevés des compteurs par an, de la possibilité de paiement par Internet, de la facturation au trimestre pour les industriels et les gros consommateurs et de la nécessité de moduler à certaines périodes l'accès au public, il y a lieu de modifier le règlement municipal du service de l'eau.

Cession d'un immeuble en centre-ville

Le Conseil municipal donne son accord à la cession d'une maison appartenant à la Ville, située boulevard de Verdun, jusqu'alors logement de fonction du Secrétaire général de mairie.

Rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires pour les élèves du primaire ayant été publiée au Journal officiel, le Maire propose au Conseil municipal de consulter l'ensemble des communes afin d'adopter une position consensuelle. Rappelons que les communes ont le choix entre une adoption au 1^{er} septembre 2013 ou au plus tard au 1^{er} septembre 2014.

SPORT

Le sport à Carentan

Avec 2 230 licenciés répartis sur 25 associations sportives, Carentan fait face à de nombreuses demandes nécessaires au bon fonctionnement des divers clubs.

2012 a vu la remise des clés au Noble Art Carentan (boxe), qui a participé avec beaucoup d'énergie à la rénovation du local mis à leur disposition (photo cidessous).



Fin d'année, Carentan a accueilli les départementaux de cross UNSS sur le stade Alphonse LAURENT avec plus de 2 000 participants scolaires.

Début 2013, le CSC athlétisme, avec le concours de la Ville, s'est vu confier l'organisation des championnats départementaux de cross qui se sont déroulés le 13 janvier dans une excellente ambiance malgré des conditions météorologiques très difficiles.

Merci à l'ensemble des bénévoles du CSC et du personnel communal qui ont concouru à la bonne organisation de cette manifestation.

Christian SUAREZ, Adjoint aux sports

Mot du Président du CSC Omnisport

Le Club sportif carentanais vient de dépasser cette année la barre des 780 licenciés. Toutes les sections voient leurs effectifs augmenter, ce qui prouve le dynamisme du club. Un peu plus de la moitié de ces licenciés sont domiciliés à Carentan.

A l'origine, le Club sportif carentanais était composé d'une seule section : celle du football. Puis quelques années plus tard, sous la houlette de Jean COUPPEY, président du CSC pendant trente sept années, sont venues s'adjoindre les sections handball, natation, pétanque, billard et athlétisme.

Chaque section fonctionne de manière autonome et a son président.

Le rôle du président du CSC Omnisport est de veiller à l'unité des différentes sections.

Il est aussi de promouvoir les actions en commun : l'achat de matériel utile à toutes les sections, le Noël du CSC où sont invités tous les jeunes de 6 à 13 ans. Nous avons en projet d'organiser une « Journée du CSC » qui aura pour objectif de continuer à créer du lien entre les différentes sections.

Benoît POINCHEVAL,

Président du CSC Omnisport



Après l'effort, la bonne humeur des bénévoles du CSC juste avant le réconfort du verre de l'amitié.



Sport-Jeunesse Sport-Jeunesse

MÉDAILLE JEUNESSE ET SPORTS Gilbert SADOT honoré



Pour son engagement pour le sport-entreprise, Gilbert SADOT s'est vu décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. C'est Jean-Pierre LHONNEUR, au nom de M. le Préfet de la Manche, qui lui a remis la décoration le 15 février 2013.

LE TROPHÉE DES SPORTIFS



Le 15 février dernier, comme chaque année, le Trophée des sportifs a mis à l'honneur les associations et les résultats obtenus.

JEUNESSE

Baby-sitting

Vous êtes jeunes, vous cherchez à faire du baby-

Vous êtes parents, vous recherchez un(e) baby-sitter? Le Point Information Jeunesse de Carentan (PIJ) va mettre en place courant mars, un Relais baby-sitting.

Ce service proposera de mettre en relation des jeunes qui cherchent à faire du baby-sitting et des parents cherchant un mode de garde, occasionnel ou plus

Pour toute information, contacter Charlotte BOIVIN.

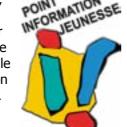
Information Jeunesse 8 rue Sivard de Beaulieu Tél.: 02.33,23,92,18 06,70,70,91,48 pij@ville-carentan.fr



Dans le cadre du Point Information Jeunesse (PIJ), la Ville organise une journée en direction des jeunes entre 16 et 25 ans le mercredi 3 Avril 2013 de 10h00 à 19h00 à la Maison des Jeunes de Carentan.

Ce forum a pour objectif:

- D'aider les jeunes à organiser leur recherche de job pour l'été 2013;
- Leur donner accès à des outils (le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche, ce que je dois faire, ce que je peux faire...);
- Leur proposer des offres pour l'été 2013 (métiers de l'animation, de la restauration, du commerce, service à la personne, emplois à l'étranger);
- Pour les plus jeunes, proposer des informations sur les bourses de voyages, les aides aux projets, le service civique, le BAFA, la création d'un Relais baby-sitting, les loisirs ...





PRIX DU CORNULIER 2013 David THOMAIN à nouveau champion du monde du trot monté

A 24 ans, David THOMAIN, associé à Singalo, a remporté son deuxième Prix du Cornulier. Vêtu des couleurs de Louis BAUDRON, le Carentanais est devenu une nouvelle fois champion du monde des trotteurs sous la selle.

plaisir ?

AH : Les conditions climatiques étaient particulières ce dimanche 20 janvier, il neigeait. C'était plutôt déstabilisant,

DT : Avant le début de la réunion, les conditions climatiques étaient telles que les courses auraient pu ne pas avoir lieu. Mais le très bon travail qui a été effectué, a permis la tenue des épreuves et a rendu la piste bien molle, un avantage pour moi.

AH : Singalo n'avait jamais gagné de groupe 1, il n'était pas favori. Vous saviez que vous aviez une chance ?

DT: J'avais gardé mes impressions pour moi mais oui, j'étais confiant. Quinze jours avant l'épreuve, ce n'était pas le top, mais le cheval a montré ensuite de bons moyens.

AH : Pour vous, qu'est-ce qui a fait la différence avec Quarry Bay et le favori Tiégo d'Etang?

DT : Je me suis installé tout de suite dans le groupe de tête alors que Tiégo d'Etang a pris un mauvais départ dans une course qui fut très rythmée. Quant à Quarry Bay, Camille¹ s'est fait gêner dans la montée. La course s'est vraiment bien passée pour moi et Singalo.

AH: Le meeting d'hiver se termine, quel bilan en tirezvous?

DT: En remportant douze à treize courses dont deux de groupe 1 et trois de groupe 2, j'ai réalisé mon meilleur meeting d'hiver.

AH : Qu'est-ce que l'on peut encore vous souhaiter ?

DT: Je suis de plus en plus sollicité pour mener à l'attelé, j'ai même décroché la 7e place du Prix d'Amérique cette année. A court terme, j'aimerais remporter une course de groupe 1 à l'attelé, j'ai cinq à six victoires de groupe 2 à mon actif. Et pourquoi pas dans mes rêves les plus fous, comme dans ceux de tout jockeys, remporter un jour le Prix d'Amérique...

1. Camille LEVESQUE, 2º de la course, originaire de Beuzeville-la-Bastille

je suis si fière de lui... Même si je ne l'ai jamais poussé à

CE QU'EN DISENT LES PARENTS DE DAVID.

faire ce métier, moi aussi, je rêve qu'un jour il gagne le Prix d'Amérique. Le voir parader dans le défilé de ce grand prix à Vincennes cette année, c'était vraiment incroyable, je n'arrive pas à exprimer ce que j'ai ressenti. »

Françoise: « J'intériorise beaucoup mes sentiments mais

AH : Vous avez remporté le Prix de la Ville à Carentan

en 2012, vous revenez courir à Carentan avec autant de

C'est toujours particulier de courir à Carentan et qui plus

est de remporter le Prix de la Ville. Mon père est maintenant

Président de la Société des courses, je sais qu'il se donne

du mal pour que la piste soit d'excellente qualité. Je viens

alors courir dans ma ville natale avec beaucoup de plaisir.

Jean-Pierre : « Je souhaite simplement qu'il reste aussi sérieux qu'il l'est aujourd'hui ; ensuite, tout devrait bien se passer. »

> Propos recueillis par **Audrey HASLEY**

Kévin LEDOYER, Lauréat de la Fondation du Jeune apprenti 2012

Les Chambres des métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie ont voulu, en créant la Fondation du jeune apprenti, valoriser des jeunes dotés d'un parcours de formation particulièrement réussi.

Comme chaque année, les Chambres des métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie ont demandé aux directeurs de Centres de formation d'apprentis de proposer des candidats. Le Comité de sélection réuni le 22 octobre 2012 a étudié 208 candidatures et sélectionné 94 apprentis déclarés Lauréats de la Fondation du jeune

Kévin LEDOYER, Carentanais apprenti boucher chez M. GODEFROY, est l'un des lauréats de la Fondation du jeune apprenti 2012. Félicitations Kévin!



Kévin lors de la remise des récompenses le 10 décembre 2012 à Coutances



Majorité municipale

J.-P. Lhonneur, L. Regnault, A.-F. Fossard, X. Grawitz, G. Crépin, A. Meunier, E. Moisset, C. Suarez, N. Legastelois, F. Alexandre, J. Lemaitre, C. Lerosier, F. Buiron, M. Loquet, B. Regnault, R. Martin, E. Francoise, F. Pilot, M. Lahougue, F. Senepart, J. Miclot, N. Goubin.

Les premiers enseignements du recensement qui vient de se terminer indiquent une légère baisse de la population municipale à environ 6 000 habitants (contre 6 056 en 2007) et un maintien de la population légale de l'ordre de 6 500 habitants. Les chiffres définitifs nous seront communiqués par l'INSEE au 1er janvier 2014. Ces premiers résultats nous indiquent, dans le privé, une forte proportion de logements vacants avec une moyenne de 1 à 1,2 habitant seulement par logement dans le centre historique de Carentan. Les lotissements en périphérie, au contraire, ne font que gagner des habitants avec 2 à 2,7 habitants par logement. Cette photographie grandeur nature de la population n'est pas réellement surprenante : elle est conforme aux observations nationales. Elle appelle à inciter davantage les propriétaires à la rénovation de leur patrimoine et à favoriser de nouvelles opérations immobilières en centre-ville. Certains logements sont vétustes, voire insalubres, trop souvent loués à des tarifs prohibitifs. Le Maire de Carentan a déià entamé des procédures d'insalubrité pour certains. Dans ce cas, les bailleurs ne peuvent plus louer, l'APL (l'Aide Personnalisée au Logement) n'étant plus attribuée dès lors que le logement a été déclaré insalubre. En cette période de crise majeure, chacun se doit de réfléchir à la situation de nombreux locataires qui doivent consacrer une part trop importante à se loger convenablement. Certains l'ont bien compris, à Carentan, qui n'ont pas hésité à baisser notablement le prix de leurs locations et conserver ainsi des locataires fidèles.

Opposition municipale

H. Houel, V. Dubourg, C. Guillemette, I. Basneville, R. Tribouillard, O. Jouault, C. Violette.

La majorité municipale a voté le 12 février dernier un projet de réhabilitation de la bibliothèque. Nous nous y opposons.

La refondation d'une médiathèque doit être l'objet d'un projet politique et non politicien. Il ne s'agit pas de se débarrasser, au prix de plusieurs centaines de milliers d'euros, d'une question gênante à l'approche des élections municipales de 2014, mais d'offrir à la Communauté un outil fonctionnel, moderne, performant et attrayant d'éducation populaire et de loisirs.

Il est trop tard pour s'indigner des insuffisances de notre bibliothèque. Il est trop tôt pour bricoler un rafistolage qui ne répondrait pas aux attentes des Carentanais, privant pour des années encore le territoire et ses habitants d'un précieux outil d'épanouissement, de sociabilité et d'attractivité.

Laissons à la future municipalité le soin de proposer à la population un projet à la hauteur de besoins évalués et d'ambitions de développement du territoire.

Pour le groupe de la majorité, Louis REGNAULT, 1^{er} adjoint au Maire, chargé de l'Etat Civil, coordinateur du recencement. Les élus de l'opposition municipale www.carentambition.unblog.fr

Tourisme Culture

VÉLOROUTE HISTORIQUE « Plages du débarquement / Mont-Saint-Michel »

CARENTAN, CARREFOUR DE LA RANDONNÉE

Le Conseil général de la Manche, souhaitant développer la filière « vélo » dans notre département, a opté pour la création de véloroutes thématiques s'intégrant également dans une politique régionale « La Normandie à vélo » et nationale « France Vélo Tourisme ».

Plusieurs de ces itinéraires « vélo » passeront sur Carentan, notamment l'itinéraire « Plages du Débarquement/Mont-Saint-Michel » qui part d'Utah Beach pour la Manche (et de Port-en-Bessin et Arromanches pour le Calvados) pour arriver au Mont-Saint-Michel, soit 230 km. Cet itinéraire emprunte à la fois des voies vertes et des routes partagées.

Deux autres itinéraires traverseront Carentan dont un partant d'Angleterre, « CYCLE WEST ».

Avec les voies vertes « La-Haye-du-Puits/Carentan », « Carentan/Saint-Lô », et la boucle vélo dans la baie des Veys, Carentan devient un passage incontournable au cœur du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Les 1^{er} et 2 juin, cet itinéraire sera inauguré avec la participation des cyclotouristes de la Manche. Ils passeront à Carentan le 1^{er} juin vers 10h15 et feront une halte de quinze minutes sur le port de plaisance. Un accueil leur sera réservé ; vous pouvez venir les rencontrer.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'OFFICE

L'Office de Tourisme travaille actuellement sur un nouveau site internet réalisé en commun avec l'Office de Tourisme de Sainte-Mère-Eglise. Il s'appellera alors www.ot-baieducotentin.fr A découvrir bientôt.

LABEL ACCUEIL VÉLO

Le label « Accueil Vélo », créé par France Vélo Tourisme, entend fédérer une offre homogène et identifiable de services adaptés aux touristes à vélo. L'Office de Tourisme, après avoir répondu aux critères de classement exigés, vient d'obtenir le label « Accueil Vélo ».



Maryline LEMOUTON,
Directrice de L'Office de Tourisme

CINÉMA LE COTENTIN

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le cinéma « Le Cotentin » a changé de gérant : la société Cinéode a pris les rênes de nos salles obscures.

EDDY, LE PROJECTIONNISTE

Eddy HOYAUX œuvrait dans un multiplexe à Saint-Quentin, en Picardie, lorsqu'Olivier DÉFOSSÉ, à la tête de Cinéode, lui propose le poste à Carentan. Il a alors accepté le challenge de changer de région pour devenir projectionniste, responsable des salles du Cotentin.



UNE MEILLEURE PROGRAMMATION

Ce qui a changé ? La programmation. « Le Cotentin » propose plus de séances hebdomadaires sur des nouveaux horaires. La diversité de la programmation est désormais un atout pour donner envie aux Carentanais et à leurs voisins de fréquenter le cinéma.

UNE VRAIE DÉMARCHE CULTURELLE

Cinéode veut s'inscrire dans une démarche culturelle. C'est pourquoi, selon la demande et les sujets d'actualité, des conférences/débats se tiendront dans le cinéma. Grâce à la programmation de films dits « Art et essai » des œuvres reconnues de qualité seront à l'affiche. En association avec la Ville, des séances seront également proposées aux seniors.

CINÉODE, 18 « PETITS » CINÉMAS EN FRANCE.

Cinéode est spécialisé dans la gestion des cinémas des villes de moins de 20 000 habitants. Cinéode répond à un appel d'offres lancé par les collectivités pour la gestion de leurs salles. Ce type de gestion, c'est la délégation de service public (DSP)¹.

Retrouvez la programmation du cinéma « Le Cotentin », sur le site internet de la Ville ou sur allocine.fr.

¹ Les délégations de service public (DSP) sont des contrats administratifs (appelés conventions) par lesquels une personne morale de droit public (la Ville) confie à une personne, publique – une autre administration publique – ou privée – qui peut être un particulier ou une entreprise (Cinéode) –, la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité pour une durée limitée. Le bénéficiaire de la DSP peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service. Contrairement aux marchés, il n'est pas rémunéré par un prix versé par l'administration, mais par les recettes d'exploitation du service. Source : http://www.vie-publique.fr

Propos recueillis par **Audrey HASLEY**

FESTIVAL DES MARAIS



Tarif : 5 euros

Renseignements à l'Office du Tourisme de Carentan
du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h à 17h30
02 33 71 23 50 et au 06 33 95 94 92

Gagnez thaque soir par tirage au sort Un bon d'achat de 100€

Mardi 09 Avril à 20h30

Troupe de Saint-Fremond

• Ne m'appelle plus chérie, chéri • de Jérôme Dubois

Mercredi 10 Avril à 20h30

Troupe de La Haye-du-Puits

• Brêle de nue • d'oprès Gildos Bourdet et Guy Foissy

Jeudi 11 Avril à 20h30

Troupe de Carentan

Troupe de Lessay

Vendredi 12 Avril à 20h30

« L'auberge du caramel » de Jean-Luc Pecqueur

- 8

Troupe de Sainte-Mêre-Église • Fugue au royaume d'Assoupi • de Philippe Bardin

Somedi 13 Avril à 20h30

« Attention paparazzi...te » de Marie Larache-Ferais

Dimonche 14 avril à 14h30

Troupe de Regnéville-our-Her • Les mille-pattes » de Jean-Christophe Barc



FESTIVITÉS DU 69^E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT Programme

MARDI 4 JUIN

Soirée : accueil des militaires dans les familles pour le repas

JEUDI 6 JUIN

Ouverture et animations du « camp Arizona » au marché aux bestiaux

VENDREDI 7 JUIN

Parachutages

Cérémonies au Carré de Choux et au monument Signal, Exposition de la barge du Débarquement illuminée face au gymnase du Haut-Dick.

Concert par la musique militaire de l'armée française salle omnisports Jean TRUFFAUT (cf. affiche ci-dessous)

Bal de la Liberté à la salle des fêtes.

SAMEDI 8 JUIN

Bourse aux antiquités militaires au marché couvert, 9h : départ de la Liberty March au terre-plein du port,

Après-midi : animations musicales sur la place de la République, arrivée de la Liberty March.

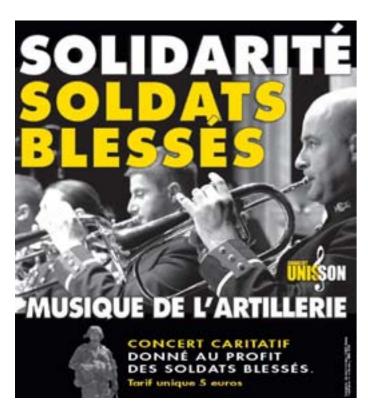
DIMANCHE 9 JUIN

Défilé de véhicules civils et militaires des années 40-45 en ville et exposition sur la place du Marché aux pommes,

Pique-nique, podium et musique des années 40 sur la place du marché aux pommes,

Après-midi : tour du circuit historique en bus (réservation place de la République).

Le programme détaillé et définitif sera communiqué par voie de presse.











POUR LA PETITE HISTOIRE

1790 : il était une fois le district de Carentan

Il était une fois des villages et des villes venus du fond des âges (nés bien avant la Normandie de Guillaume le Conquérant), des départements découpés en cantons et districts (apparus au XVIII^e siècle, à l'aube de la Révolution française), et des régions rassembleuses sur des airs d'anciennes provinces (dans le seconde moitié du XX^e siècle). Aujourd'hui, l'heure est aux Communautés de Communes en fusion. On en parle dans les chaumières, cela suscite des débats, invite au rassemblement, engendre des nostalgies ! « Je m'cantonne à mon canton », chante le cantonnier. Il en fut toujours ainsi au cours de notre histoire dès qu'il s'est agi de centraliser ou de décentraliser, de subdiviser, de déconcentrer ou de reconcentrer...

Au XIIIe siècle, notre bonne terre normande se divise en quatre bailliages. Qui dit bailliage dit administration judiciaire, financière et même parfois militaire, pour le compte du domaine royal : il y a ceux de Caen, de Gisors, de Caux et celui de Cotentin réparti en quatre vicomtés dont celui de Carentan.

Au XV^e siècle naissent les quatre premières « Généralités » de Languedoc, Languedoïl, Outre-Seine et Normandie. La généralité de Normandie est elle-même scindée en 16 élections dont l'une a pour siège Carentan, ville fortifiée et passage obligé vers le nord de la presqu'île.

En 1542, François I^{er} réforme la carte et regroupe sept des anciennes élections normandes, celles de Caen, Bayeux, Vire, Avranches, Coutances, Carentan et Valognes, pour former « la généralité de Caen », nouveau domaine administratif et judiciaire. En 1680, l'élection de Carentan comprend 112 paroisses: « le sieur de Saint-Quentin, gentilhomme, en est le receveur chargé de la levée des impôts et des règlements publics ». En 1780, l'élection de Carentan est subdivisée en 15 sergenteries, celles d'« Aubigny, Beaumont, Carentan, Sainteni, La Haye-du-Puits, Lessai, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Montebourg, Perières, Pont-l'Abbé, Valde-Saire, Valognes et Varenquebec, soit en tout 94 paroisses et 10 013 feux ». Le subdélégué Lavalley de la Hogue préside les débats dans une salle commune de la place Royale, à l'angle de la rue du Château, salle qui servit de mairie de 1781 à 1926. «Le subdélégué a la lourde charge de répartir les impôts, présider aux adjudications de travaux publics, veiller à la sécurité, diriger l'administration militaire, préparer les mandements.»

En septembre 1789, on révolutionne : l'Assemblée constituante décide de mettre fin aux divisions administratives de l'Ancien Régime pour donner à la France un nouveau maillage territorial. Sous la présidence du duc de Coigny, le 12 décembre 1789, les députés normands optent pour cinq départements. Les limites du « département du Cotentin » sont entérinées. On débaptisera du joli nom de Cotentin notre département, le 26 février 1790, pour lui donner le nom de la mer qui baigne ses côtes, car il faut rompre avec un nom historique qui fleure trop l'Ancien Régime. Voilà pourquoi et comment notre département est devenu celui de la Manche. Le choix du chef-lieu soulève aussi passions et controverses. Carentan a bien posé sa candidature mais elle n'est pas retenue, dommage ! Le choix entre Coutances et Saint-Lô est des plus difficiles, les deux villes faisant étalage de leurs avantages en pointant les inconvénients de la rivale. On tranche dans un premier temps en faveur de Coutances par décret du 11 septembre 1790, puis définitivement pour Saint-Lô le 11 octobre 1795.

La division des départements en districts soulève bien plus de problèmes tant chaque ville prétend avoir les arguments imparables à sa nomination. Tous les moyens sont déployés par les rivales de Carentan pour empêcher sa désignation, c'est ainsi qu'un notaire de La Haye-du-Puits, dans ses multiples lettres à l'Assemblée nationale dépeint « la miséreuse contrée



Carte de 1791

de Carentan qui n'attend sa régénération que d'un trait de plume ». Pour sa justification, Carentan doit faire valoir l'état des naissances et des décès de 1784 à 1789 : on y mentionne onze vieillards au-dessus de 80 ans et même « une femme de 93 ans marchant encore dans les rues ». Carentan se défend en signalant l'insuffisance des ressources de ses voisines, Périers et La Haye-du-Puits, allant même jusqu'à présenter cette dernière « comme une misérable bourgade, ensevelie dans un pays inaccessible, composée au plus de cent maisons, dont vingt à peine ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée ».

Prudence étant mère de sûreté, les députés du Cotentin évitent la polémique en calquant les nouveaux chefs-lieux de districts sur les anciens chefs-lieux d'élection ; c'est ainsi que Carentan se trouve nommée chef-lieu avec Avranches, Mortain, Coutances, Saint-Lô et Valognes. Cherbourg étant revenue à la charge, on lui attribue finalement un district prélevé pour partie sur celui sur de Valognes auquel on donne des compensations territoriales au détriment de Carentan. Son député DESPLANQUES-DUMESNIL n'ose pas émettre de protestations, trop heureux de préserver la nomination de Carentan et d'englober ses deux rivales, Périers et La Haye-du-Puits. Le district de Carentan sera géré pendant cinq ans par un conseil de 12 membres avec un directoire de 4 membres. Il aura d'abord son siège dans une maison de la porte Giesmard, dans une pièce située au-dessus du corps de garde où veille un officier du génie, puis, en 1792, dans la chapelle du couvent de la rue Holgate que les religieuses venaient de quitter. Les districts seront dissous le 19 vendémiaire de l'an IV (11 octobre 1795) pour laisser place aux arrondissements, dans lesquels Carentan aura perdu sa place.

> **Louis REGNAULT**, 1^{er} adjoint au Maire

Tourisme Culture

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Avri

Journée «Job d'été» • mercredi 3 avril • à la Maison des Jeunes

Thé dansant - Didier GILBERT • jeudi 4 avril • salle des fêtes • à 14h

Harmonie junior - Carentan/Le Molay-Littry • samedi 6 avril • salle du Haut-Dick • à 20h30

Foire au rafrot • dimanche 7 avril • marché couvert

Festival des Marais • du lundi 8 au dimanche 14 avril • théâtre • cf. page 21

Foire à la bouture • samedi 20 avril • place du Marché aux pommes

Boucles de la 3C • dimanche 28 avril • territoire de la Communauté de Communes

Ма

Cérémonie officielle • mercredi 8 mai

Concert de printemps de l'harmonie municipale • samedi 18 mai • salle des fêtes • à 20h30

Thé dansant - Stéphane FAUNY • jeudi 23 mai • salle des fêtes • à 14h

La troupe Les EMBRUNS joue MOLIÈRE • mardi 28 mai • théâtre • à 20h30

Juin

69e anniversaire de la Libération • cf. programme page 22

Fête de la musique • vendredi 21 juin

Fête du sport • dimanche 23 juin • port de plaisance

Foulées carentanaises • dimanche 23 juin • port de plaisance • de 10h à 18h

JUILLET

Bal populaire et feu d'artifice • samedi 13 juillet • hippodrome

Exposition de peinture • du 26 juillet au 8 août • gymnase du Haut-Dick

Août

Braderie de l'UCAIPC • dimanche 4 août

Fête de l'eau • samedi 17 et dimanche 18 août • port de plaisance

Courses hippiques • dimanche 11, jeudi 15 et dimanche 25 août • hippodrome de la Russie

SEPTEMBRE

Forum des associations • samedi 7 septembre • gymnase du Haut-Dick

Journées du patrimoine • samedi 14 et dimanche 15 septembre

OCTOBRI

Thé dansant - Didier GILBERT • jeudi 10 octobre • salle des fêtes • à 14h

Festival Mange ta Soupe • du mercredi 16 au lundi 21 octobre

Triathlon des Marais • dimanche 20 octobre



CARENTAN.info - Avril 2013

Ville de Carentan Boulevard de Verdun 50 500 CARENTAN

Tél: 02.33.42.74.00 / Fax: 02.33.42.74.29

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h45 et le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45

www.ville-carentan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre LHONNEUR Responsable de la rédaction : Annie-France FOSSARD Responsable de la conception : Audrey HASLEY

Ont participé à la rédaction : J.-P. LHONNEUR, A.-F. FOSSARD, A. HASLEY, L. REGNAULT, J. MICLOT, Y. LÜTHI-MAIRE, J-L. FOSSEY, M. LEMOUTON, B. DESMEULES, J.-C. BLAISON, A. LEMOINE, M. CHATELAIN-CADET, J. DEBONFILS, A-M. LELAIDIER, Pôle-Emploi, A. LECOUTURIER, C. SUAREZ, B. POINCHEVAL, O. DAVID, Service Jeunesse et Sports, C. BOIVIN, Chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche, V. DUBOURG, D. BEUVE. Photos: A. HASLEY, A.-F. FOSSARD, L. REGNAULT, R. MARTIN, M. LEMOUTON, Cotentin Étiquettes, ESAT Les Marais, B. ACHER, O. DAVID, M. MONTIGNY, Service Jeunesse et Sports, Studio TANCRÈDE, Cycle WEST, Festival des Marais, S. CAILLARD, Zone de Défense et de Sécurité Ouest, A.SALLES

Imprimeur: LE REVEREND Valognes